

Centre culturel

Chambre ni au député de Cape Breton-The Sydneys (M. Muir) en soulevant une question d'intérêt restreint qui concerne quelque chose dont le député aurait pu parler depuis longtemps. Il ne devrait pas se servir de l'heure réservée aux mesures d'initiative parlementaire pour parler des problèmes de sa circonscription.

Des voix: Bravo!

L'Orateur suppléant (Mme Morin): Je remercie l'honorable représentant, mais le député de Northumberland-Miramichi (M. Dionne) va peut-être parler des raisons pour lesquelles il s'oppose au centre culturel ou des raisons pour lesquelles il veut appuyer la motion. Nous l'écouterons encore quelques minutes.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Si le député qui vient de m'interrompre veut patienter quelques instants, il comprendra le point que je veux faire ressortir, madame l'Orateur. Il existe des problèmes de la réalité quotidienne et je ne m'oppose pas à ce que l'ACDI aide les gens qui luttent pour leur subsistance quotidienne dans d'autres parties du monde. C'est ce que je voulais dire et j'aimerais continuer mes observations.

M. Muir: Ceux qui ne sont pas à la Chambre depuis aussi longtemps que d'autres voudront peut-être savoir que moi-même et bien des représentants laborieux des provinces de l'Atlantique faisons des recherches, travaillons et prenons la part de nos électeurs à propos de problèmes quotidiens depuis bien des années. L'homme ne vit pas seulement de pain. Il a besoin d'autre chose et nous voulons notre part.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): A l'ordre. Le député sait très bien qu'il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement, mais d'un sujet de discussion. La parole est au député de Northumberland-Miramichi.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Madame l'Orateur, j'espère être en mesure d'étayer précisément ce que l'honorable représentant a dit. C'est un fait notoire que le gouvernement fédéral aide à financer la construction des routes dans diverses régions du pays—y compris soit dit en passant en Nouvelle-Écosse—et non seulement dans ma circonscription. De fait, un accord spécial sur les routes a été signé entre le gouvernement fédéral et celui du Nouveau-Brunswick il y a moins de deux semaines et, bien entendu, nous sommes très reconnaissants de cette assistance fédérale.

Des voix: Bravo!

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Toutefois, il a eu peu d'effet dans ma circonscription, car le gouvernement provincial a toujours refusé d'affecter ces fonds dans ma région. Dans une société moderne, on ne peut trop insister sur l'importance d'un réseau routier perfectionné, non seulement pour transporter les biens et services mais aussi pour protéger la vie et la santé à notre époque de voyages ultra-rapides. Alors que mes concitoyens sont victimes des effets de cette lacune, je ne saurais appuyer

[M. Coates.]

l'allocation de fonds fédéraux pour la construction de centres culturels.

Aujourd'hui, dans ma circonscription, alors que nous avançons dans l'année 1975, nous ne bénéficions pas encore de l'avantage culturel qu'offre un service convenable de télévision. A vrai dire, certaines localités n'en reçoivent pour ainsi dire aucun. Elles ne peuvent même pas capter un signal. Ceux d'entre nous qui en captent un ont deux choix: regarder l'unique canal, qui dispose d'un matériel désuet, ou ne rien regarder. Pendant dix ans nous avons réclamé un autre service mais on nous répond toujours qu'il s'agit d'une question d'argent. Toutefois, on n'a jamais proposé que notre région paie moins d'impôts pour compenser les services qu'on nous refuse mais que d'autres régions canadiennes considèrent comme choses établies. Je ne puis approuver des dépenses pour des centres culturels alors que mes mandants ont un service de télévision si primitif. Nous n'avons même pas la radiodiffusion FM.

Notre économie s'appuie sur des fondements qui ne sont vraiment pas assez diversifiés. Elle dépend presque entièrement de l'exploitation des ressources naturelles, terrestres ou sous-marines. La presque totalité de nos précieuses ressources sont expédiées à l'état brut ou semi-manufacturées. Pourquoi? N'avons-nous pas assez de talent et d'ingéniosité pour effectuer des opérations requérant une forte main-d'œuvre? Devrons-nous être d'éternels fournisseurs de matière brute et acheteurs de produits finis, pour garder l'industrie étrangère et la grande industrie canadienne en mouvement? Je ne puis accepter la subvention d'un centre culturel tant que nous n'aurons pas toutes les possibilités d'embauche nécessaires.

La semaine dernière seulement, j'ai appris qu'il y avait eu une importante réduction des effectifs des Forces armées stationnées à la base de Chatham. Pour certaines régions, cela peut sembler un détail insignifiant, mais pour la nôtre, c'est un véritable coup porté à notre économie, car notre petite industrie de service dépend fortement de cette clientèle. Lorsque l'économie est dans une situation si délicate que le déplacement de deux cents militaires est une affaire grave, il faut se mettre au travail pour développer cette base dont dépend notre bien-être physique.

On entend parler beaucoup de temps à autre des pêcheries de l'Atlantique. Je sais que notre ministre d'État chargé des Pêcheries (M. LeBlanc) est très conscient de nos problèmes et y cherche activement des solutions. Mais la rationalisation des pêcheries de l'Atlantique est beaucoup plus urgente que la création de nouveaux centres culturels. Si le gouvernement fédéral a de l'argent en trop, employons-le à fournir les denrées fondamentales de la vie. Nous pourrions ensuite nous occuper de notre héritage culturel.

● (1620)

Une voix: Attendons les prochaines élections.

Une voix: Passons donc au sujet suivant.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Une minute. Madame l'Orateur, je partage l'opinion...